

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC RIMOUSKI-NEIGETTE**  
**MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du conseil, jeudi 22 mai 2014 à 19h00. A laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay et Julie Viel et messieurs Marius Coté, Alain Jean et Dave Pigeon tous formant quorum sous la présidence du maire madame Marnie Perreault.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

1 citoyen assiste à la séance.

**MOT DE BIENVENUE**

**201405-101**     **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard  
et appuyé par monsieur Marius Coté  
et résolu à l'unanimité  
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

**201405-102**     **EXPROPRIATION : Entente hors cour**

Il est proposé par monsieur Alain Jean  
et appuyé par monsieur Marius Coté  
et résolu à l'unanimité  
d'accepter les offres suivantes de règlements survenues entre notre procureur et celui des propriétaires expropriés, sous toutes réserves et sans admission quant aux droits de la Municipalité et dans l'unique but **d'en** arriver à une entente à l'amiable :

- François Beauchesne – Partie expropriée (SAI-Q- 183045-1205) : verser une somme de 10 000\$ dont 2 312\$ pour la servitude permanente, en compensation de l'indemnité immobilière et l'indemnité accessoire. En plus dans ce dossier, nous reconnaissons que les conduites et le regard installés sur la propriété de monsieur Beauchesne le sont partiellement à l'extérieur de l'emprise de la servitude décrite à l'avis d'expropriation et la Municipalité s'engage à effectuer la correction via un acte notarié afin de déplacer l'emprise pour refléter la réalité. De plus un repère phosphorescent sera posé sur le regard afin d'éviter tout incident au moment des opérations agricoles.
- Ferme La Coulée St-Fabien - Locataire (SAI-Q-184661-1207) : verser une somme de 1 200\$ en compensation de l'indemnité immobilière et l'indemnité accessoire.
- Ferme La Coulée St-Fabien - Expropriée (SAI-Q-183047-1205) : verser une somme de 8 000\$ dont 2 188\$ pour la servitude permanente, en compensation de l'indemnité immobilière et l'indemnité accessoire.

Dans les trois (3) dossiers il faut déduire l'indemnité provisionnelle déjà versée avec en sus sur le solde, la computation des intérêts au taux légal depuis la date de possession, soit le 20 octobre 2012. A ces montants vont s'ajouter la note des honoraires professionnels de l'évaluateur agréé, monsieur Carol Bellavance, ainsi que les frais de cour.

Et d'autoriser la signature de tous documents relatifs à cette entente.

**AVIS DE MOTION : Règlement n° 474 : règlement sur les eaux pluviales**

Madame Julie Viel dépose un avis de motion que règlement No. 474 : règlement sur les eaux pluviales soit adopté à une prochaine séance.

**201405-103**     **ACHAT : LAVEUSE À PRESSION**

Il est proposé par monsieur Alain Jean  
et appuyé par monsieur Marius Côté  
et résolu à l'unanimité  
d'acheter, chez Dickner au montant de 6 495\$ plus taxes, une laveuse a pression électrique avec brûleur au diésel 3000 livres 4 gallons/minutes de marque Unimax model ARH-3040ED1A avec un boyau de 200 pieds divisé en deux paer un accouplement rapide sur un dévidoir et un système d'arrêt et départ automatique.

**201405-104**     **ÉCHANGE DE TERRAIN : 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> avenue**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay  
et appuyé par monsieur Dave Pigeon  
et résolu à l'unanimité  
de faire lotir une nouvelle rue entre la 12<sup>e</sup> et la 13<sup>e</sup> avenue à la limite sud du terrain #5 466 638 du cadastre du Québec dans le but d'obtenir celle-ci de monsieur François Beauchesne en échange du fond de rue de la 5<sup>e</sup> rue vis-à-vis le lot #4 682 977 du cadastre du Québec et le restant de la 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> avenue vers le sud à partir de la nouvelle rue qui appartiennent actuellement à la Municipalité.

**201405-105      RÉPARATION : Fendt**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard  
 et appuyé par madame Julie Viel  
 et résolu à l'unanimité  
 de mandater monsieur Alain Jean et monsieur Nelson Jean pour qu'il se rendent au garage Paul-Émile Ancil afin de constater les réparations à faire sur le tracteur Fendt et de faire rapport au **Conseil** sur les réparations qui sont nécessaires et celles qui peuvent attendre.

**201405-106      ASPHALTAGE : 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> avenue**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard  
 et appuyé par monsieur Dave Pigeon  
 et résolu à l'unanimité  
 de **demandeur des soumissions en vue de l'asphaltage des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> Avenue.**

**201405-107      TRAVAUX DE VOIRIE : Priorités**

Il est proposé par monsieur Alain Jean  
 et appuyé par madame Suzanne Tremblay  
 et résolu à l'unanimité  
 de faire les travaux de voirie suivant en priorité :

- Route Cloutier :      Ponceau;
- 1<sup>ere</sup> rue Ouest :      Installer un plus gros tuyau d'égout pluvial entre le 77 et la 4<sup>e</sup> avenue;
- 1<sup>ere</sup> rue Est :      Passer un tuyau plus gros où il y a déjà un tuyau pluvial sur le lot #4 145 841 du cadastre du Québec.

**201405-108      CAMPING MUNICIPAL : Jeux**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay  
 et appuyé par madame Julie Viel  
 et résolu à l'unanimité  
 de demander aux employés municipaux de fabriquer et aménager 2 surfaces pour un jeu de pétanque et un jeu de fer. Les équipements des jeux devront être fournis par la corporation Destination Bic/St-Fabien.

**201405-109      SURFACEUSE : Offre de vente**

Il est proposé par monsieur Marius Côté  
 et appuyé par madame Suzanne Tremblay  
 et résolu à l'unanimité  
 de mandater monsieur Dave Pigeon et monsieur Alain Jean pour aller inspecter la surfaceuse offerte par la corporation du pavillon multifonctionnel du Bic pour évaluer la possibilité **de l'acheter.**

**201405-110      DISPOSITION : Bloc et camion de pompier**

Il est proposé par monsieur Marius Côté  
 et appuyé par madame Dolorès Bouchard  
 et résolu à l'unanimité  
 de mandater monsieur Alain Jean pour voir les possibilités de disposition du camion bloc et du vieux camion de pompier.

**APPROBATION DES RESOLUTIONS PAR LE MAIRE**

Je soussignée, Madame Marnie Perreault, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature, chacune des résolutions au procès-verbal.

**201405-111      FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard  
 et appuyé par monsieur Marius Côté  
 et résolu à l'unanimité  
 que la séance soit levée à 20h11.

---

 Maire

---

 Directeur général / Sec.-trésorier